

Préparer sa demande d'activité

Vous souhaitez réaliser des actions de formations professionnelles

Quel que soit votre statut juridique (microentreprise, SARL, indépendant, association...)
Quel que soit votre fonctionnement (en lien direct avec les entreprises ou les stagiaires ou en sous-traitance)

VOUS DEVEZ FAIRE UNE DEMANDE POUR OBTENIR UN NUMERO DE DECLARATION D'ACTIVITÉ

Une action de formation professionnelle c'est trois critères :

un public d'actifs

un parcours pédagogique permettant une montée en compétence

un objectif professionnel

Vous intervenez directement auprès de votre bénéficiaire/apprenant

Vous signez directement
un contrat de formation
professionnelle avec un
stagiaire / bénéficiaire /
apprenant :

Législation et
modèle de contrat de
formation professionnelle

Vous signez une
convention de formation
professionnelle avec une
entreprise, personne
morale :

Législation et modèle de
convention de formation
professionnelle

Vous intervenez en sous-traitance en tant que formateur sous-traitant

Vous signez un contrat de
prestation de service
ou de sous-traitance avec
votre donneur d'ordre :

Législation et modèle de
contrat/convention de
sous-traitance